



MOBILISONS-NOUS, LA LOI TRAVAIL NE PASSERA PAS !

Salariés du Commerce et des services, nous sommes directement concernés par cette loi concoctée spécialement pour détruire nos droits.

Jusqu'à présent, la loi et les conventions collectives garantissaient un minimum applicable à l'ensemble des salariés. Si la « loi Travail » passe, une entreprise pourra limiter ou supprimer ces garanties communes à tous. Ainsi, elle sera plus compétitive sur le dos des salariés et entraînera ses concurrentes, qui seront « contraintes » d'imposer les mêmes conditions défavorables.

Si la Loi El Khomri passe, pour les salariés, ce sera :

- Travailler jusqu'à 60 heures par semaine et être majoré pour les heures supplémentaires à 10% au lieu de 25%.
- Suivre des plannings modifiés au dernier moment et voir changer les dates de congés payés juste avant le départ en vacances.
- Être soumis au forfait jour et avoir le temps de travail décompté en jours et non plus en heures.
- Avoir son temps de travail modulé sur trois ans sans être payé de la moindre heure supplémentaire,
- Pour les temps partiels, voir les jours travaillés changés trois jours avant et être majoré des heures complémentaires à 10%.
- N'avoir aucune garantie à long terme car tout accord, y compris sur les salaires, ne sera plus applicable après 5 ans avec la loi Travail.
- Ne plus avoir de visite médicale d'embauche ni périodique et être soumis aux pleins pouvoirs de l'employeur en matière de santé au travail.
- Se faire licencier de manière abusive ou voir son salaire baissé sous prétexte de motif économique ou parce que les patrons feront du chantage à l'emploi. En cas de reprise de marché par une autre société, il sera possible de licencier tout le monde, **avec la loi travail.**

Une loi dont personne ne veut !

70% de la population rejette cette loi. La majorité des organisations syndicales la combat. Quatre mois de luttes, des manifestations et des mobilisations qui ne faiblissent pas, le gouvernement de plus en plus minoritaire n'a pas d'autre choix que l'autoritarisme et la répression dans le plus profond mépris de la démocratie, jusqu'à vouloir interdire les manifestations !

Les organisations syndicales appellent les salariés du commerce et des services à se mettre en grève, à participer à la votation citoyenne et à rejoindre la manifestation du 28 juin !

**Votation citoyenne : mardi 28 juin 11 heures porte Lescot, Forum des Halles
Manifestation : mardi 28 juin 14 heures, Bastille**